



Fiche conseil

Faune sauvage en détresse

Document mis à jour : Février 2016

## J'ai trouvé un rapace en détresse

### A savoir :

Les rapaces possèdent des pattes et des becs très puissants. Si vous devez manipuler l'animal, faites-le **avec des gants en cuir et des manches longues** pour votre sécurité et celle de l'animal.

### A ne pas confondre avec les MARTINETS:

Nous sommes en été et vous avez trouvé un petit oiseau noir qui tient dans la main. La tête vous fait penser à celle d'un rapace et le corps à celui d'une hirondelle: ce n'est pas un rapace, vous venez de découvrir un Martinet noir (cf. fiche Martinet).



### QUELQUES ESPÈCES COMMUNES EN PACA



Faucon crécerelle



Epervier d'Europe



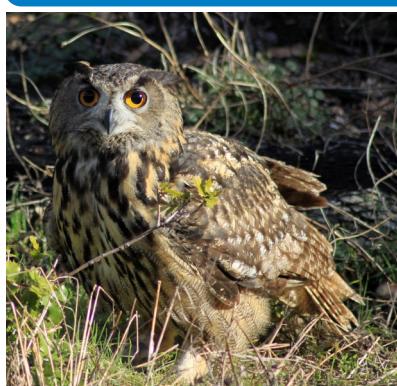
Buse variable



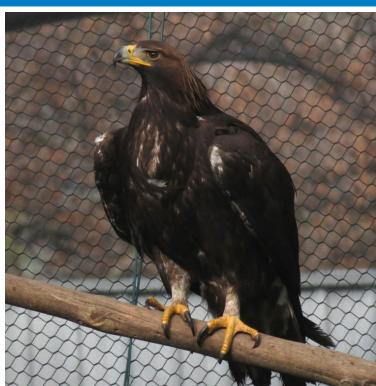
Chouette hulotte



**ATTENTION : Espèces de grande taille à ne pas manipuler sans l'intervention des pompiers**



Grand-duc d'Europe



Aigle royal

Les aigles ont des plumes sur les pattes



Vautour fauve



AGIR pour la  
**BIODIVERSITÉ**  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Fiche conseil faune sauvage en détresse**

**Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage**

Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20





## GESTES A FAIRE

**Contactez le Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage au 04 65 09 02 20**

### Préparez le conditionnement de l'animal :

1. Préparez un carton mesurant environ 1,5 fois la taille de l'oiseau avec des trous sur le dessus,
2. Déposez du papier journal au fond.



### Capturez l'animal : soyez vigilant aux serres

Dans le cas des grands rapaces, contactez les pompiers,

Dans les autres cas:

1. Munissez-vous de gants en cuir, de manches longues et d'un grand tissu,
2. Approchez-vous (dans l'idéal à plusieurs personnes) calmement de l'animal,
3. Recouvrez-le du tissu afin que la tête soit masquée,
4. Saisissez **à bout de bras et loin de votre visage**, le corps de l'animal en s'assurant que les ailes soient plaquées contre le corps, et laissez les pattes à l'opposé de vous,
5. Déposez-le dans le carton,
6. Retirez le tissu calmement et fermez le carton avec **du scotch**.

### Conditionnez l'animal:

1. Ne lui donnez pas d'eau ou de nourriture,
2. Gardez le carton dans une pièce au chaud et au calme,
3. S'il s'agit d'un adulte qui vous semble très faible, posez une bouillotte ou une bouteille d'eau chaude contre le carton,
4. En cas de présence de mouches, couvrez le carton d'une moustiquaire ou d'un tissu très fin afin d'éviter que les mouches viennent pondre sur l'animal.



## GESTES A NE PAS FAIRE

- **Ne pas parler, exhiber ou caresser l'animal** : les animaux sauvages sont très stressés au contact de l'homme, ce qui peut aggraver leur état.
- **Ne pas crier ou courir autour de l'animal**,
- **Ne pas nourrir**: en fonction de son état, l'oiseau n'aurait pas la force de digérer et pourrait en mourir.
- **Ne pas donner à boire à l'animal**: les oiseaux ont un trou relié à la trachée sur la langue. Le passage d'un liquide dans ce trou pourrait étouffer l'animal. Le dépôt d'une gamelle d'eau dans le carton peut entraîner des risques d'hypothermie pour l'oiseau. Les rapaces n'ont pas besoin de boire en général.
- **Ne pas scotcher le bec**: certains oiseaux n'ont pas de narines et ont besoin d'ouvrir le bec pour respirer.
- **Ne pas scotcher les ailes**: il est ensuite impossible de retirer le scotch sans arracher des plumes.
- **Ne pas conditionner un oiseau sauvage dans une cage à barreaux**: l'animal peut se prendre les ailes entre les barreaux et aggraver son état. De plus, l'oiseau est moins stressé lorsqu'il est plongé dans le noir.
- **Ne pas laisser de tissu avec l'animal dans le carton**: le tissu peut s'enrouler autour des pattes et de l'aile, ce qui peut aggraver l'état de l'oiseau.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Fiche conseil faune sauvage en détresse  
Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage  
Château de l'environnement 84480 Buoux • crfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél. : 04 65 09 02 20





## ATTENTION: ne tentez en aucun cas de soigner un rapace chez vous !

Les conséquences d'une mauvaise prise en charge sont multiples: carences dues à une mauvaise alimentation, blessures suite à un mauvais conditionnement, application de mauvais traitements pour soigner une maladie...

Plus vous attendez pour confier un animal blessé à des spécialistes et plus ses chances de retrouver sa liberté rapidement diminuent. Vous trouverez l'exemple de ce Faucon crécerelle (photo à droite) qui a été trouvé au sol par un particulier avec un problème à l'aile. Au lieu de nous l'apporter immédiatement, il l'a conditionné dans le poulailler de son jardin pendant plusieurs semaines, avant de se rendre compte des résultats de son acte: la totalité des plumes est cassée au bout, des plaies aux pattes se sont formées, un œil s'est infecté après une égratignure et l'animal s'agitait de plus en plus et devenait très agressif. Cet oiseau aura besoin d'un minimum de 2 ans de soins en centre de sauvegarde avant de retrouver la liberté, alors qu'un individu trouvé avec une fracture à l'aile et apporté immédiatement aurait retrouvé la liberté après 4 mois de soins en centre.



Les accueils de ce type sont très fréquents en centre de sauvegarde.

Les soins à la faune sauvage sont très différents des soins à la faune domestique. Pour favoriser les chances de survie de l'animal, les soins doivent être effectués par des professionnels équipés d'infrastructures adaptées.



### **La faune sauvage et la loi**

**Il est interdit de confier un rapace sauvage à un fauconnier ou à un ornithologue** sans autorisation. Seuls les centres de sauvegarde autorisés à accueillir les rapaces peuvent les prendre en charge. Tous les rapaces sont protégés par la loi et **leur détention est interdite** sans autorisation spéciale. N'hésitez pas à contacter le centre de sauvegarde ou l'ONCFS de votre département pour plus de renseignements.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Fiche conseil faune sauvage en détresse**  
**Centre régional de sauvegarde de la faune sauvage**  
Château de l'environnement 84480 Buoux • crsfs-paca@lpo.fr • paca.lpo.fr • Tél.: 04 65 09 02 20

